

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **15 (1870)**

Heft 13

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 13.

Lausanne, le 9 Juillet 1870.

XV^e Année

SOMMAIRE. — Sur le projet de réorganisation militaire suisse. — Société militaire fédérale. Programme général de la réunion à Neuchâtel. — Bibliographie. *Etudes d'histoire militaire*, par F. Lecomte. — Guerre d'Algérie. — Nouvelles et chronique.

SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION MILITAIRE SUISSE.

MM. les rédacteurs,

L'éloge que vous avez fait de la récente brochure de M. le lieutenant-colonel fédéral d'artillerie de Perrot : *L'armée suisse et le projet de réorganisation militaire fédérale*, et le caractère de *théma* officiel que le comité central de la Société militaire fédérale a cru devoir donner à cette intéressante publication d'un de ses membres pour la prochaine réunion de Neuchâtel, m'ont engagé à la lire en entier. Je l'ai même relue, de crainte d'inadvertance, et je viens franchement vous transmettre quelques réflexions à ce sujet.

Je regrette tout d'abord, et je vous le confesse d'emblée, de ne pouvoir partager en entier votre admiration pour cet écrit. J'y ai trouvé sans doute les mêmes consciencieuses plaintes, les mêmes pieux gémissements sur la faiblesse de notre militaire suisse auxquels M. de Perrot nous a depuis longtemps habitués, puis de fort louables aspirations vers un idéal élevé et serein, imité de la Prusse ; enfin des sentiments remarquablement généreux et conciliants, qui caractérisent, dit-on, cet honorable et excellent officier dans toutes ses relations personnelles. Après cela je n'ai su y distinguer ni des propositions claires, ni des conclusions nettement formulées, ni d'appréciables divergences d'avec le projet qu'il semble vouloir combattre et qu'il ne fait que vaguement paraphraser. Si cette brochure, mise dans les *tractanda* de l'assemblée annuelle, venait à y être adoptée in-globo comme vœu des assistants, je ne saurais guère me figurer ce qu'ils auraient voulu décider et je doute que l'auteur en sût davantage.

Mais au milieu de cet inconvénient de brume générale, la brochure de M. de Perrot offre quelques rares éclaircies qui découvrent de sinistres écueils. Non-seulement, par exemple, l'auteur laisse volontiers dans l'ombre la réforme capitale et vraiment détestable du projet Welte, la centralisation de l'infanterie, cette suppression des premières attributions d'un pays libre, mais après maints pénibles tours et détours, il finit par s'y rallier formellement (page 9). Dès qu'on en arrive là, dès qu'on peut envisager si calmement un acte aussi grave, dès que l'on concède au pouvoir central l'omnipotence exorbitante de disposer sans contrôle et par simple mesure administrative de toutes les troupes sur pied en temps de paix, j'avoue que je ne comprends pas qu'on s'amuse à lui contester le reste. Ce reste n'est plus